

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

(Chambres des actions collectives)
C O U R S U P É R I E U R E

N° : 500-06-000922-183

9238-0831 QUÉBEC INC. (CAFÉIER-BOUSTIFO)

Demanderesse

c.

TÉLÉBEC

et

VIDÉOTRON S.E.N.C.

Défenderesses

D É C L A R A T I O N S O L E N N E L L E

Je, soussignée, Marlène Lyrette, Directrice, Solution Affaires – Service aux télécommunications auprès de Télébec, S.E.N.C. (ci-après « **Télébec** »), exerçant ma profession au 555, avenue Centrale, Val-d'Or, QC J9P 1P6, déclare solennellement ce qui suit :

1. Je suis une représentante de Télébec dûment autorisée aux fins des présentes.
2. À compter du 8 janvier 2024, Télébec a modifié la Convention Cadre des services encadrant la prestation de services de télécommunication aux entreprises dont la relation contractuelle avec Télébec ou le territoire d'activité n'est pas réglementé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et ne fait pas l'objet du Tarif général de Télébec (la « **Convention Cadre 2024** »), tel qu'il appert de la Convention Cadre des services en vigueur au 8 janvier 2024, **Pièce ML-1**.
3. Ainsi, à compter du 8 janvier 2024, à l'exception des clients dont la relation contractuelle avec Télébec est encadrée par le Tarif général de Télébec, la relation contractuelle de la clientèle Affaires de Télébec fait l'objet de la Convention Cadre 2024. La Convention Cadre 2024 peut faire l'objet d'une négociation de modalités particulières par un client Affaires.
4. La Convention Cadre 2024 inclut la clause d'arbitrage suivante :

Arbitrage : *Sauf pour les questions d'ordre réglementaire relevant de la compétence exclusive du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et des tribunaux fédéraux du Canada, toutes les réclamations et autres différends dans le cadre ou découlant de la présente Convention ou des Services seront tranchés par voie d'arbitrage devant un arbitre unique dans la province de Québec, dont la décision est définitive et sans appel, à l'exclusion des tribunaux, conformément : (a) à la politique en matière d'arbitrage de Bell Canada et de ses filiales et sociétés affiliées affichée sur bell.ca/politiquearbitrage; et (b) aux lois applicables en matière d'arbitrage en vigueur dans la province de Québec.*

5. À ma connaissance, tous les faits allégués à la présente déclaration solennelle sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ :


MARLÈNE LYRETTE

Serment prêté par moyen technologique, à
Montréal, le 8 juillet 2025





Commissaire à l'assermentation pour le Québec

Bernatchez, Claudette

De: Bernatchez, Claudette
Envoyé: 30 juillet 2025 10:50
À: Maxime Ouellette; David Bourgoïn; 'Érika Normand-Couture'
Cc: de l'Étoile, Vincent; Desjardins, Sandra
Objet: Notification : 500-06-000922-183 // Déclaration solennelle - Marlène Lyrette (Telebec)([LANGLOIS-GED_ACTIVE.FID1394331] [IMAN-GED_ACTIVE.FID2053322])
Pièces jointes: 2025-07-08 Déclaration solennelle - Marlène Lyrette (Télébec)(21795696.1).pdf

BORDEREAU D'ENVOI			
Notification par courriel (Art. 133 et 134 C.p.c.) Notification by email (Art. 133 and 134 C.C.P.)			
Date	Le 30 juillet 2025		
Expéditeur / From			
Nom / Name	Me Vincent de l'Étoile / Me Sandra Desjardins	Notre dossier / Our File	336959.0033
Adresse courriel / Email address	Vincent.Deletoile@langlois.ca Sandra.Desjardins@langlois.ca	Autre adresse de notification / Other notification address	notificationmtl@langlois.ca
Télécopieur / Fax	514 845 6573	Ligne directe / Direct line	514 282 7808 (VDE) 514 842 7845 (SD)
Destinataire(s) / To			
Nom / Name	Cabinet / Firm	Votre dossier / Your file	Adresse courriel pour notification / Email address for notification
Me Maxime Ouellette	Garnier Ouellette Avocats (Demandeurs)		M.Ouellette@garnierouellette.com
Me David Bourgoïn	BGA inc. (Demandeurs)	BGA-0217-1	DBourgoïn@bga-law.com
Me Érika Normand- Couture / Me Mélissa Lewandowsky	Woods, S.E.N.C.R.L. (Vidéotron)	3971-51	ECouture@woods.qc.ca mlewandowski@woods.qc.ca
Nature du document notifié / Type of document notified			
Numéro de Cour / Court Number	500-06-000922-183		
Nom des parties / Name of parties	9238-0831 QUÉBEC INC. (CAFÉIER-BOUSTIFO) Demanderesse c. TÉLÉBEC et VIDÉOTRON S.E.N.C. Défenderesses		
Nature du document / Nature of document	DÉCLARATION SOLENNELLE		

Informations relatives au document notifié**Information on the notified document**

Format du fichier (PDF, JPEG, WAV, XLS ou autre)	1 DOCUMENT PDF
Taille du document (nombre de pages, d'onglets, de feuilles, durée enregistrement)	3 PAGES

Avis de confidentialité / Confidentiality Notice

Ce courriel peut renfermer des renseignements protégés et confidentiels à l'intention exclusive de son destinataire. Si vous prenez connaissance de la présente communication sans en être le destinataire ou sans être l'employé ou le mandataire chargé de la remettre au destinataire, vous êtes par les présentes avisé que toute diffusion, distribution ou reproduction de la présente communication est interdite. Si vous avez reçu le présent message par erreur, veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur par téléphone (frais virés) et lui retourner le message original par la poste à l'adresse appropriée. Votre collaboration à cet égard sera vivement appréciée. /

This email may contain privileged and confidential information intended only for the use of the addressee. If the reader of this message is not the intended recipient or the employee or agent responsible to deliver it to the intended recipient, that person is hereby notified that any circulation, distribution or copying of this communication is prohibited. If you have received this facsimile in error, please notify us immediately by telephone (collect call), and return the original message to us at the appropriate address indicated hereafter via postal service. Thank you for your co-operation and assistance.

**CLAUDETTE BERNATCHEZ**

ADJOINTE DE / ASSISTANT TO

SANDRA DESJARDINS / KATHERINE LORANGER / NATHALIE BOULANGER / MATHILDE ROCHEFORT

T +1 514 282 4319 F +1 514 845 6573

1250, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 20E ÉTAGE, MONTRÉAL QC H3B 4W8 CANADA

Langlois Avocats S.E.N.C.R.L. est un cabinet d'avocats qui fournit des services juridiques à sa clientèle au Québec, au Canada et à l'étranger. Le présent courriel est destiné seulement à la personne à qui il est adressé et pourrait contenir des renseignements confidentiels ou privilégiés. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, il vous est interdit de communiquer toute information qu'il contient, de le copier, de le reproduire, de le distribuer ou de l'utiliser; veuillez le retourner immédiatement à l'expéditeur et en détruire toutes les copies de manière définitive. Notre politique de confidentialité est disponible à langlois.ca.

Langlois Lawyers LLP is a law firm providing legal services to its clients in Québec, Canada and abroad. This email is intended only for the named recipient and may contain confidential or privileged information. If you have received this email in error, you are prohibited from disclosing, copying, reproducing, disseminating or otherwise using this email and/or any information it contains; please immediately return the email to the sender and permanently destroy all copies of it. Our Privacy Policy is available at langlois.ca.

NO : 500-06-000922-183

COUR SUPÉRIEURE
Chambre des actions collectives

DISTRICT DE MONTRÉAL

9238-0831 QUÉBEC INC. (CAFÉIER-BOUSTIFO)

Demanderesse

c.

TÉLÉBEC

et

VIDÉOTRON S.E.N.C.

Défenderesses

DÉCLARATION SOLENNELLE



AVOCATS

Langlois Avocats S.E.N.C.R.L.

1250, boul. René-Lévesque Ouest, 20^e étage

Montréal QC H3B 4W8

Tél.: 514 842-9512 / Télécopieur: 514 845-6573

Me Vincent de l'Étoile

Ligne directe : 514 282 7808

Courriel : vincent.deletoile@langlois.ca

Me Sandra Desjardins

Ligne directe : 514 842 7845

Courriel : sandra.desjardins@langlois.ca

Notifications : notificationmtl@langlois.ca

N/☎: 336959.0033

Casier : BL 0250